



Fondation Hospitalière pour
la Recherche sur la Précarité
et l'Exclusion sociale

COMPRENDRE POUR MIEUX PRENDRE SOIN ■

DÉVELOPPEMENTS 2021

Après six premiers mois d'activité en 2020 dédiés à l'installation de la gouvernance, aux premières actions de visibilité et prises de contacts auprès des parties prenantes (acteurs de terrain, chercheurs, financeurs), **l'année 2021 aura été pour la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale celle du lancement de ses premiers projets et de la consolidation de son modèle économique.**

Forte du soutien de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, la Fondation a poursuivi son développement, pour faire connaître ses objectifs et identifier des points de convergences avec les acteurs publics et privés agissant contre la précarité, ainsi que la formalisation de soutiens stratégiques, pour permettre de lancer ses premiers projets.

Une gouvernance mobilisée

Les administrateurs définissent la stratégie de la Fondation et s'engagent à faire connaître l'initiative auprès de leurs réseaux respectifs, notamment de potentiels financeurs structurants.

L'identification puis la mobilisation de nouvelles personnalités qualifiées sera un levier supplémentaire de développement de la Fondation.

Composition du conseil d'administration

Collège des représentants de l'hôpital de Nanterre

- **Luce LEGENDRE**, directrice de l'hôpital de Nanterre - EPS Roger Prévot, présidente de la Fondation.
- **Dr Françoise LE GUILLOUX**, présidente de la Commission Médicale d'Établissement.
- **Jérôme CHEVILLOTTE**, directeur des soins.
- **Dr Siham FENNI**, cheffe du pôle Gériatrie.
- **Christine KHANI**, directrice des parcours, de la stratégie médicale et de l'innovation.
- **Dr Amel MEDJAHED**, médecin coordonnateur du centre de lutte anti-tuberculeuse 92.
- **Dr Benoît DE SARCUS**, chef du pôle Maternité.
- **Dr Valérie THOMAS**, cheffe du pôle Santé Publique et Médecine sociale.

Collège des personnalités qualifiées

- **Élisabeth VINOT**, fondatrice et déléguée générale de la fondation du Conservatoire National des Arts et Métiers, vice-présidente de la Fondation.
- **Jean-Michel GILIBERT**, co-fondateur et président GT partenaires SAS ; bénévole chef d'équipe Croix-Rouge, département action sociale, maraudes, Croix-Rouge Chez Vous.
- **Christine LACONDE**, directrice générale de la RIVP, directrice générale du Samu social de Paris jusqu'en janvier 2021.
- **Stéphane-Alain MOREAU**, fondateur de Résidsocial, établissement d'hébergement de personnes en situation d'urgence (nouvel administrateur depuis septembre 2021).
- **Danielle TOUPILLIER**, médiatrice nationale des personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics ; ancienne directrice générale du centre national des gestion des praticiens et des directeurs de la fonction publique hospitalière.

Le conseil scientifique de la Fondation s'est mobilisé autour de son président élu en 2021, le Professeur Pierre Fumoleau.

Le Professeur Jean de Kervasdoué a rejoint le conseil scientifique, aujourd'hui composé de 7 membres.

Les membres du conseil scientifique ont travaillé en priorité au cadrage puis au lancement du 1^{er} appel à projets de recherche par la Fondation.

Composition du conseil scientifique

- **Pr Pierre FUMOLEAU**, président du conseil scientifique, oncologue, directeur général de l'Ensemble Hospitalier de l'Institut Curie de 2017 à 2021, après 10 ans de direction générale au Centre Georges François-Leclerc, Centre de Lutte Contre le Cancer de Dijon-Bourgogne.
- **Pr Jean DE KERVASDOUE**, économiste de la santé, professeur émérite ancien titulaire de la chaire d'économie et gestion des services de santé au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre de l'Académie des Technologies, ancien Directeur des Hôpitaux.
- **Julien DAMON**, sociologue ; Sciences Po, HEC, EN3S ; rédacteur pour Les Echos, Le Point et autres titres.
- **Pierre GRAPIN**, administrateur civil, ancien directeur général adjoint de l'AGEFIPH et conseiller scientifique du BIPE de 2008 à 2019.
- **Maria MELCHIOR**, directeur de recherches INSERM, Équipe de Recherche en Épidémiologie Sociale (inégalités sociales dans le domaine de la santé mentale).
- **Zoé VAILLANT**, maître de conférences Inégalités sociales, santé et territoires, Université Paris Nanterre.
- **Dr David ZUCMAN**, médecin clinicien infectiologue à l'Hôpital Foch, spécialiste VIH/SIDA ; administrateur de la Société Française de Lutte contre le SIDA.

Administrateurs et membres du conseil scientifique se sont réunis le 14 septembre 2021, pour un séminaire de travail constructif, qui a permis de fixer communément les orientations stratégiques de la Fondation.

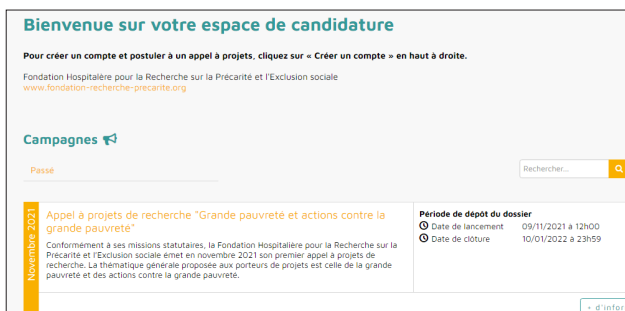
2021 : lancement du 1^{er} appel à projets et participation à des projets partenariaux

Sous l'impulsion de son conseil scientifique et grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, la Fondation a lancé le 9 novembre 2021 son 1^{er} appel à projets de recherche.

La thématique générale proposée aux porteurs de projets était « **Grande pauvreté et actions contre la grande pauvreté** ».

Les thèmes spécifiques de recherche suivants ont été plus particulièrement retenus : indicateurs de la grande pauvreté ; grande pauvreté et situations particulières des femmes et des enfants ; grande pauvreté et accès aux soins, à la prévention, au dépistage, à la vaccination ; grande pauvreté et obstacles à l'accès aux droits, à l'information et à la communication.

L'appel à projets a été relayé par de nombreux acteurs, dont la Conférence des Présidents d'Université (aujourd'hui France Universités), le GIRCI, l'INSERM, le Laboratoire des inégalités, Carenews, Admical, le Centre Français des Fondations, PromoSanté IdF...



Sur les 119 dossiers projets ouverts sur la plateforme en ligne dédiée, 50 ont été finalisés au 10 janvier 2022, puis **39 projets ont été pré-retenus pour leur évaluation par le conseil scientifique.**

4 projets lauréats ont été désignés le 18 février 2022, sur recommandation du conseil scientifique et après validation du conseil d'administration de la Fondation :

- **Un projet porté par Jim Ogg**, sociologue franco-britannique, qui a pour objectif de retracer dans le contexte européen le développement des indicateurs de pauvreté, et confronter ces indicateurs avec l'expérience de la grande pauvreté observée sur le terrain.
- **Un projet porté par une équipe supervisée par Florence Weber**, professeur des universités en sociologie et anthropologie sociale à l'ENS, qui consiste en une analyse des mobilités résidentielles des populations en grande pauvreté, des villes métropolisées vers les petites villes en décroissance.
- **Un projet supervisé par Annabel Desgrées du Lou,** directrice de recherche à l'IRD, co-porté par Julia Eid, doctorante en santé publique, et l'association Ikambere, qui vise à mesurer l'impact d'une nouvelle structure pour les femmes en situation de précarité vivant avec un diabète, une hypertension artérielle ou une obésité.
- **Un projet porté par Yves Bouvier**, professeur des Universités, en histoire économique et sociale du XX^e siècle, à l'Université Rouen Normandie, qui consiste en une étude historique de la précarité énergétique, permettant de redéfinir certains enjeux de la transition énergétique pour les personnes en situation de grande pauvreté.

En plus des projets issus de ses appels à projets, la Fondation participe à la co-construction de projets spécifiques avec des acteurs de terrain et chercheurs, grâce au financement ciblé de la part de structures mobilisées sur ces thématiques.

FONDATION
croix-rouge française



Pour la recherche humanitaire et sociale

Un projet a été conçu en partenariat avec la Fondation Croix-Rouge française, pour la mise en place d'un retour d'expérience suite aux confinements au CHAPSA de l'hôpital de Nanterre. La Fondation Croix-Rouge française a organisé l'appel à candidatures et financera la démarche de recherche (bourse de 8 000 € pour 6 mois), qui va se dérouler à partir d'avril 2022.

FONDATION
D'ENTREPRISE
Carrefour



Une convention de financement a été signée en octobre 2021 avec la Fondation Carrefour, orientée sur le soutien à des projets autour de la précarité alimentaire. Le premier projet identifié n'a finalement pas pu être formalisé. D'autres projets vont être sélectionnés courant 2022.

Nourris par les nombreux échanges qu'a la Fondation avec des chercheurs, des acteurs de terrain, de potentiels financeurs, d'autres projets sont en cours de réflexion, dont par exemple :

- Améliorer l'hébergement des femmes vulnérables, notamment les jeunes mères après leur accouchement.
- Mettre en évidence les besoins spécifiques des personnes précaires vieillissantes, pour une nouvelle valorisation de leur prise en charge.

Le maillage des réseaux autour de la Fondation est un facteur majeur de son développement : chercheurs, dans la diversité de leurs disciplines, partenaires opérationnels (établissements, industriels et acteurs de la santé, associations et organismes publics, en particulier collectivités territoriales), afin de faire connaître nos appels à projets, mais aussi de multiplier les opportunités d'actions communes innovantes.

Dans une approche plus formelle, des conventions-cadres de partenariat ont été signées en 2021 avec l'Université Paris Nanterre (mars) et avec la Direction de Recherche Clinique de l'Hôpital Foch (février).

Université
Paris Nanterre



Un modèle économique en consolidation

L'ARS Île-de-France est un partenaire structurant de la Fondation, dès le projet de création de fondation hospitalière, avec un soutien encore renforcé en 2021.

- Siège au Conseil d'administration, au titre de commissaire du Gouvernement.
- Subvention au CASH de Nanterre pour la mise à disposition du directeur de la Fondation, depuis 2020.
- 2021-2023 : convention de financement avec la Direction de la Santé Publique pour soutenir les actions de la Fondation, pour 100 000 € par an.



Si des financements ciblés permettront la construction en commun de projets spécifiques, la priorité pour la Fondation reste de mobiliser des financements non fléchés : fondations de financement, fondations d'entreprises ou mécénat direct entreprises, subventions publiques, dons de particuliers – principalement grands donateurs.

Grâce à une gestion des dépenses en fonction des recettes, le budget de la Fondation en 2021 s'est conclu à l'équilibre, avec des premières recettes significatives intégrées au compte de résultat, suite aux subventions reçues de l'ARS Île-de-France et de la Fondation Carrefour, ainsi que des dons de particuliers, pour un montant de 200 430 €.

La Fondation a également bénéficié de contributions en nature de la part de l'hôpital de Nanterre, pour la mise à disposition de son directeur et certains frais de communication.

La certification des comptes par Mazars, commissaire aux comptes, est prévue en avril 2022.

SOUTENEZ LE DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION

La Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale est **intégralement financée par des dons et subventions**. Le lancement des appels à projets, le nombre de projets de recherche-action soutenus et leur envergure sont liés au niveau de soutien de ses partenaires financeurs.

Vous souhaitez participer à cette initiative ambitieuse ?

Vous êtes convaincus comme nous de l'importance d'innover contre la précarité et de conjointement valider l'efficacité de ces actions, leur impact sur le parcours de soins et de vie des plus fragiles ?

Faites partie des partenaires financeurs de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, rencontrons-nous pour définir ensemble la nature et les modalités de votre soutien.

Luce LEGENDRE

Directrice du CASH de Nanterre
et Présidente de la Fondation

luce.legendre@ch-nanterre.fr

Alexandre MARTINI

Directeur de la Fondation

alexandre.martini@ch-nanterre.fr

Tél. : 06 70 16 14 78

Elisabeth VINOT

Vice-présidente de la Fondation

elis.vinot@orange.fr

Les dons à la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale sont déductibles, pour une entreprise, à 60 % de l'impôt sur les sociétés ; pour un particulier, à 66 % de l'impôt sur le revenu ou à 75 % de l'IFI, selon critères d'éligibilité en vigueur.



Fondation Hospitalière pour
la Recherche sur la Précarité
et l'Exclusion sociale

COMPRENDRE POUR MIEUX PRENDRE SOIN ■

403, avenue de la République 92000 Nanterre - France
www.fondation-recherche-precarite.org



[in](https://www.linkedin.com/company/fondation-recherche-precarite) [fondation-recherche-precarite](https://www.linkedin.com/company/fondation-recherche-precarite)